

# La description de la « pierre précieuse » au Moyen Age : encyclopédies, lapidaires et textes littéraires

Pour les auteurs médiévaux de langue française, le mot de « pierre » ou « pierre précieuse » sert à désigner tout élément d'un vaste ensemble minéralogique comprenant, outre les trois pierres précieuses au sens moderne (rubis, saphir, émeraude), le diamant, de nombreuses pierres fines, des matières d'origine végétale (ambre, jais, lignite) et animale (corail, perle) et des pierres fabuleuses (l'alectoire née dans le gésier du chapon, la pierre crapaudine, la pierre de la tête du dragon).

Il faut noter que, dans le *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris établit une différence entre les « pierres », minéraux quelconques, et les « riches pierres » ; à sa suite, Jean de Meun distingue nettement les « pierres precieuses » ou « pierres fines » des « pierres » tour court. De même, l'auteur d'*Athis et Prophilias* (v. 5621-5624)<sup>1</sup> :

Mout i ot pierres et de chieres,  
De totes doze les menieres  
Et d'autres mout plus vertueuses  
Que ne sont celes precieuses.

tend à isoler douze pierres (vraisemblablement les pierres bibliques, énumérées dans l'*Exode* et dans l'*Apocalypse*) qui seraient précieuses des autres pierres qui seraient « chieres » et « vertueuses », mais pas précieuses.

1 — Ed. A. Hilka, Dresde, 1912, t. 1, p. 194 (*Gesellschaft für romanische Literatur*, 29).

Les lapidaires du Moyen Âge, tant latins que français (certains furent traduits ensuite en italien, en anglais, en allemand...), tant en vers qu'en prose, tous plus ou moins héritiers de la tradition du *De Gemmis* de Marbode, sont des ouvrages minéralogiques par excellence. La description de la « pierre précieuse » y consiste en des notations de couleurs, parfois très précises, des indications sur sa dureté, ses propriétés physiques (phénomènes électro-magnétiques), plus rarement sur son poids, enfin sur sa ou ses provenances géographiques supposées. Suit l'énoncé de ses « vertus » comme amulette ou sous forme de collyres, de potions, d'onguents : cet ensemble de superstitions et de recettes magiques perpétue la doctrine médicale des « signatures ». Philippe de Thaun rappelle, dans son *Lapidaire alphabétique* (v. 1693-1698)<sup>2</sup>, quatre des principaux modes d'utilisation des pierres :

Ensurdetut quatre maneres  
 Mustringat medicine des peres :  
 Pur le tocher, pur le porter,  
 Pur le beivre, pur l'esgarder.  
 Ces quatre maneres posad  
 Deus, grant signifiance [i] ad.

La majorité des grandes encyclopédies médiévales, à l'imitation de celle de Pline l'Ancien (livre XXXVII en totalité, livres IX, XI, XXVIII, XXXII et XXXVI par endroits), consacrent un ou plusieurs chapitres aux pierres : on trouve ainsi un livre minéralogique chez Isidore de Séville (*Etymologiae*, livre XVI), un chez Raban Maur (*De Universo*, livre XVII, chapitres 3 à 9 et 15), un chez Barthélemy l'Anglais (*De proprietatibus rerum*, livre XVI), un chez Thomas de Cantimpré (*Liber de natura rerum*, livre XIV), plusieurs chez Vincent de Beauvais (*Speculum naturale*, livres VII et VIII ; *Speculum doctrinale*, livre XV), un grand chapitre (décrivant 24 pierres) dans *Sidrac* (dont l'un des sources est la *Seconde Version en prose anglo-normande* de Marbode) et un autre (15 pierres) dans le *Breviari d'amor* de Matfré Ermengaud, sans oublier le *De lapidibus* d'Albert le Grand, le chapitre minéralogique (30 pierres) du *Livre des secrez de nature*, inspiré par les *Kyranides*, et le court chapitre sur les pierres de l'Inde (7 pierres) de l'*Image du monde* (2<sup>e</sup> rédaction en vers et Rédaction en prose) de Gossuin de Metz. Ce dernier, conscient de n'avoir fait qu'aborder le sujet, précise<sup>3</sup> : « Si y a assez d'autres pierres qui ont en eles moult de bontez. Mais qui savoir

2 — D'après P. Studer et J. Evans, *Anglo-Norman Lapidaries*, Paris, 1924 (réimpr. Genève, 1976), p. 258.

3 — D'après *L'Image du monde de maître Gossuin, Rédaction en prose*, éd. O.H. Prior, Lausanne-Paris, 1913, p. 120.

veult leur bontez et leur vertuz, si lise dedenz le lapidaire. Si i trouvera leur nons et leur vertuz ».

La description de la pierre dans les encyclopédies est conforme à ce qui vient d'être dit des lapidaires, à ceci près que les encyclopédies accordent nettement moins d'importance, voire pas d'importance du tout, à la médecine minéralogique.

En revanche, deux encyclopédies ne manifestent pas d'intérêt pour le règne minéral : le *Trésor* de Brunetto Latini ne présente qu'exceptionnellement de simples mentions de pierres, sans description, dans le chapitre sur les animaux (livre I) et au début des chapitres de morale et de philosophie (livre II), et *Placides et Timeo*, écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ne possède pas de lapidaire (385<sup>4</sup> : « Des pierres y a qui sont apelees precieuses, qui ont grant vretu, dont nuls ne set le raison. »).

Certains bestiaires<sup>5</sup> contiennent des articles complets relatifs aux « pierres précieuses » : ainsi les trois articles (turobolon, aimant-diamant, perle, avec une rapide mention des douze pierres de l'*Apocalypse*) contenus dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaun, également auteur d'un *Lapidaire alphabétique* (78 pierres) et du *Lapidaire apocalyptique* (15 pierres) : Philippe suit en cela son modèle le *Physiologus* latin (version B), qui traitait des trois mêmes pierres au milieu des animaux (les autres versions du *Physiologus* latin comptant deux, quatre ou sept pierres, le *Physiologus* grec en ayant six). De même, on trouve trois articles minéralogiques dans le livre III du *De bestiis et aliis rebus* du Pseudo-Hugues de Saint-Victor (perle, turobolon, de duodecim lapidibus pretiosis), une pierre traitée dans le *Bestiaire divin* de Guillaume Le Clerc (aimant-diamant) et deux pierres dans les deux versions (courte et longue) du *Bestiaire* de Pierre de Beauvais (turobolon, aimant-diamant).

Si l'on se rappelle que la connaissance des pierres précieuses est l'un des trois dons accordés au héros d'*Eracle* de Gautier d'Arras, le rôle joué par les pierres comme élément du merveilleux épique ou romanesque n'a rien d'étonnant. Ainsi poètes et romanciers<sup>6</sup> français du Moyen Âge ont fait appel à des minéraux pour agrémenter<sup>7</sup> :

4 — Éd. C.A. Thomasset, Paris-Genève, 1980, p. 186 (TLF, 289).

5 — Voir la synthèse de F.Mc Culloch, *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, 1960 (University of North Carolina, *Studies in the Romance Languages and Literatures*, 33).

6 — Voir E. Faral, « Le Merveilleux et ses sources dans les descriptions des romans français du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du Moyen Âge*, Paris, 1913, p. 301-388 et A.-J. Dickman, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste*, Paris, 1926 (réimpr. Genève, 1974), p. 87-95, 98-100, 172-174, 181-184.

7 — Cette liste est purement indicative.

ARMES (le « heaume gemmé », le « cor d'ivoire », les « fleurs et pierres » qui tombent des heaumes<sup>8</sup> sous les coups, clichés littéraires des chansons de geste ; mais aussi les armes forgées par Vulcain pour Enée dans *Eneas* ; le heaume de Charlemagne surmonté tantôt d'une escarboucle, tantôt d'un cristal, ceux des rois paens ornés d'escarboucle ou de topaze, dans la *Chevalerie Ogier* ; le heaume à l'escarboucle de l'émir d'Espagne, dans le *Siège de Barbastre* ; le heaume à l'escarboucle d'Hervieu, dans *Gui de Nanteuil* ; le heaume à l'escarboucle de Huon, dans *Huon de Bordeaux* ; l'escarboucle sur le nasel d'un sarrasin du *Charroi de Nîmes* ; l'escarboucle sur le haubert de Gautier, dans la *Mort Aymeri* ; l'escarboucle et la topaze du heaume de Rainouart, fabriqué par Mathusalem, dans *Aliscans*) ;

BIJOUX (le diadème de Fresne dans *Galeran de Bretagne* ; les attaches d'or, de jagonce et de rubis du manteau d'Enide, dans *Erec et Enide* ; la pierre non nommée de l'anneau de Lancelot ; la pierre de l'invisibilité sur l'anneau que Lunete donne à Yvain) ;

DÉCORS INTÉRIEURS (le marbre et le cristal dans la description de la tour aux pucelles de *Floire et Blancheflor* ; l'or, l'argent, les pierres et les perles de la chambre du trésor dans *Lion de Bourges*) ;

DÉCORS EXTÉRIEURS (la fontaine d'argent et de cristal de *Floire et Blancheflor* ; les deux cristaux qui forment le miroir de Narcisse de la fontaine d'amour du *Roman de la Rose*) ;

ÉTENDARDS (l'escarboucle et les pierres précieuses sur l'étendard de l'émir Corsuble dans *Foulque de Candie* ; l'escarboucle sur l'étendard du roi Alimodés de Cassidoine, dans *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour* ; l'or et les pierres du gonfanon du roi Harold II dans le *Roman de Rou*) ;

HARNAIS (le caveçon orné de pierres du palefroi de *Floire et Blancheflor* ; la selle d'ivoire de Broiefort, le destrier d'Ogier, dans la *Chevalerie Ogier* ; la selle d'ivoire de Flori, le cheval de Gerbert, dans *Gerbert de Metz* ; la selle d'ivoire du cheval du roi Danemont, dans *Gui de Bourgogne* ; les selles d'ivoire des montures des trois princesses sarrazines dans le *Siège de Barbastre* ; la selle d'ivoire de Ferrant, le cheval de Girart de Commarchis, dans le *Siège de Barbastre* ; le cristal et l'ivoire de la selle de parade de Ferrant, le cheval d'Aymeri, dans la *Mort Aymeri*) ;

MATS DES NAVIRES (les escarboucles qui éclairent la flotte de Bali-gant cinglant vers l'Espagne, dans *Roland*) ;

8 — Le cas du « vert heaume » a été rapidement étudié par H. Charpentier, « Les couleurs de l'histoire et de l'épopée dans les *Faits des Romains* », dans *Les Couleurs au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1988, p. 38 [31-43] (*Senefiance*, 24).

MEUBLES (l'escarboucle au sommet de la tente d'Agolant dans *Aspremont* ; l'escarboucle placée dans le bec de l'aigle qui orne le sommet de la tente du roi Louis de France, dans le *Siège de Barbastre* ; l'escarboucle au sommet du pavillon qui abrite les idoles des Sarrazins, dans le *Siège de Barbastre* ; l'escarboucle au sommet de la tente des pucelles dans *Gui de Nanteuil* ; l'escarboucle sur la tente de Charlemagne dans *Renaut de Montauban* ; le berceau de Fresne dans *Galeran de Bretagne* ; le lit d'ivoire de Charlot, le fils de Charlemagne, dans la *Chevalerie Ogier* ; les quatre escarboucles du lit fabuleux découvert par Gauvain à la Roche de Champguin dans le *Conte du Graal* ; le fauteuil d'Aquin ; la tente de Bilas dans *Athis et Prophlias* ;

MONUMENTS CIVILS OU MILITAIRES (les évocations traditionnelles des villes de Troie et de Constantinople<sup>9</sup> ; mais aussi la description de Babylone dans la troisième branche du *Roman d'Alexandre* (en alexandrins), celle de Carthage, cité de marbre, avec trois rangées de magnétite sur ses remparts dans *Eneas* ; le palais royal de Thèbes dans le *Roman de Thèbes* ; le donjon d'Argos dans le *Roman de Thèbes* ; le palais « marbrin » de la Gloriete, résidence de la reine Orable à Orange, dans la *Prise d'Orange* ; le palais « marbrin » du traître Fromont à Bordeaux dans *Gerbert de Metz* ; le palais de Narbonne, dans *Aymeri de Narbonne*).

OBJETS PRÉCIEUX (la harpe de Fresne dans *Galeran de Bretagne* ; l'échiquier d'ivoire dans *Yder* ; l'écrin d'ivoire contenant les bijoux envoyés par la reine Alis d'Angleterre au héros dans *Joufrois de Poitiers* ; la croix-reliquaire d'or munie de cinq escarboucles, dans *Erec et Enide* ; les essieux et les jantes d'ivoire du char du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure ; les automates-musiciens<sup>10</sup> du *Voyage de Charlemagne à Jerusalem et à Constantinople* ; la coupe de Tholomeu dans *Ipomedon* ; l'arbre du palais de l'émir de Babylone dans *Aymeri de Narbonne*), mais certains objets prestigieux ne portent pas de pierres précieuses : ainsi la coupe d'or et d'émaux champlevés qui représente la légende de Tristan dans *L'Escoufle* de Jean Renart<sup>11</sup> ;

TOMBEAUX (la lampe de « jagonce grenat » suspendue au-dessus du tombeau de Camille, reine des Volsques, et les pierres ornant ce

9 — Voir E. Baumgartner, « Troie et Constantinople dans quelques textes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles : fiction et histoire », dans *La ville, Histoires et Mythes*, (Paris X-Nanterre), Paris, 1983, p. 7-16.

10 — Le statut particulier des automates dans la création du « merveilleux » a été étudié par E. Baumgartner, « Le temps des automates », dans *Le nombre du temps, en hommage à Paul Zumthor*, Paris, 1988, p. 15-21 (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age*, 12).

11 — Voir R. Lejeune, « La coupe de la légende de Tristan dans *L'Escoufle* de Jean Renart », dans *The Medieval Alexander Legend and Romance Epic. Essays in Honour of David J.A. Ross*, New York, London, Liechtenstein, 1982, p. 119-124.

même tombeau dans *Eneas* ; le sarcophage de « prase » de Pallas et la lampe d'« asbeste » dans *Eneas*);

VÊTEMENTS (la robe de Fresne dans *Galeran de Bretagne*). Tantôt poètes et romanciers se contentent d'évoquer les pierres qu'ils utilisent, tantôt ils les nomment expressément, mais ils n'ont pas pour but de les décrire. La description de la pierre reste donc chez eux très limitée, voire absente : serait-elle un luxe d'écriture ? Aussi la majorité des notations littéraires relatives au règne minéral peuvent-elles nous sembler conventionnelles. Quelques rapprochements avec les lapidaires et les encyclopédies s'imposent afin d'appréhender la vision des pierres que pouvaient avoir ces auteurs « littéraires ».

## Origine des pierres précieuses :

Dans le *Roman de la Rose* (v. 16105-16110)<sup>12</sup>, Jean de Meun attribue à l'alchimie la possibilité de fabriquer des pierres précieuses à peu de frais :

Car d'argent fin fin or font nestre,  
cil qui d'alkimie sunt mestre,  
et pois et couleur li ajoustent  
par choses qui guieres ne coustent ;  
et d'or fin pierres precieuses  
font il, cleres et anvieuses.

Cette fabrication alchimique est en contradiction totale avec l'origine des pierres définie par les lapidaires et les encyclopédies. La *Première Version en Prose anglo-normande*<sup>13</sup> de Marbode suit la tradition du lapidaire de Marbode et fait allusion, dans son prologue, à une origine divine, sinon des pierres, au moins de leurs pouvoirs : « nuls sages hom ne deit duter que Deus n'i ait mise grant vertu en pieres, altresi cume il at en herbes » ; le *Lapidaire Chrétien* (v. 17-24)<sup>14</sup> affirme, lui, la création divine :

Lors fist escrire et lors fist faire  
Des pierres un voir lapidaire,  
Comment Diex les cria et fist  
Et queles vertus il i mist,  
Et quels graces et quels poissances,  
Et lor nons et lor connoissances,

12 — Éd. F. Lecoy, Paris, 1966, t. 2, p. 240 (CFMA, 95).

13 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 97.

14 — D'après L. Pannier, *Les lapidaires français du moyen âge, des XIII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles...*, Paris, 1882 (réimpr. Genève, 1973), p. 238.

Et les regions nous aprent  
Ou on pierres natureus prent.

En revanche, Thomas de Cantimpré<sup>15</sup> commence le livre XIV de son *Liber de natura rerum* ainsi : « Est autem questio, quomodo fiunt in visceribus terre. Et respondemus ex dictis philosophorum, quod ex vaporibus fiunt, qui de inferioribus partibus terre consurgunt et intercluduntur, sortiunturque formam secundum locum quem vacuum in terra reperiunt, colorem vero secundum diversitates vaporum sicut glanduli in carne animalis. Subito quidem intercluduntur atque formantur, sed successione temporis solidantur. » C'est l'origine généralement attribuée aux minéraux par les auteurs d'encyclopédies : les vapeurs issues du plus profond de la terre, comprimées, enfermées dans de minuscules espaces vides et durcies sous l'effet du temps.

Quelques pierres relèvent d'une formation particulière, à la tradition bien établie dans les lapidaires : le cristal<sup>16</sup>, dont la *Première Version en vers* (v. 755-760)<sup>17</sup> de Marbode dit :

Li alquant dient de cristal  
Ke ce est glace natural :  
Par anz endurzist de freidure,  
Pur le freit mue sa nature ;  
E ce redient li plesur  
Ke en mainz lous naist sen freidur.

et la *Première Version en Prose anglo-normande* (XXX)<sup>18</sup> développe : « Cristal est glace enduree par mulz aunz, si cume asquanz dient, et pur ceo dient que ele retient la culur et la freidure de la glace. Altres l'esdient, kar en plusurs cuntrees neist u nule si grant force n'est de freidure ».

Le ligure, réputé issu de l'urine du lynx ; ainsi la *Première Version en Prose anglo-normande* (XIX)<sup>19</sup> explique : « Ligurium est piere ki creist de la date de une beste, ki ad num linz, ki voit parmi piere e parmi fust. La beste cuvret sa date od la gravele, que hom ne puisset truver la piere ».

15 — D'après Thomas Cantimpratensis, *Liber de natura rerum*, éd. H. Boese, Berlin-New York, 1973, t. 1, p. 355.

16 — L'origine et les propriétés du cristal ont fait l'objet d'une étude de B. Roy (« Cristals est glace endurcie par molt d'ans », dans *Le nombre du temps, en hommage à Paul Zumthor*, Paris, 1988, p. 255-261 [Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 12]), refondue dans : « L'eau et son double, le cristal », dans *Une culture de l'équivoque*, Montréal et Paris, 1992, p. 29-35.

17 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 59.

18 — *Ibid.*, p. 106.

19 — *Ibid.*, p. 103.

La perle, dont la naissance est racontée ainsi par la *Première Version en vers* (v. 853-860)<sup>20</sup> :

En Inde naist en un peisun  
 Une pierre ke perle a num.  
 Unio a num pur ce k'est sule,  
 E lu peisun apele om mosle.  
 Li sage dient ke les mosles  
 cuntre le ciel beent les gules :  
 La rosee del ciel receivent  
 E de ce les pierres cunçoivent.

De façon exceptionnelle le diamant, dans le *Lapidaire* (article 4)<sup>21</sup> attribué à Jean de Mandeville : « La pierre du dyamant est de escume d'yaue en la septentrionale partie d'Inde, la ou les eaues se assemblent et muent en cristal, et est de couleur de fer poly, et le plus grant n'est mie plus grant que une feve. Le dyamant croist aussi de la rousee du ciel en diverses montaignes et en plusieurs parties de la terre, ainsi comme en Arabe, en Machedoine, en Cypre et en plusieurs aultres parties. Ilz croissent aussi sur diverses montaignes et sur roc[h]es de cristal, mais ilz sont tourbles, et ceulz sont de blanche couleur si comme le cristal ; les aultres croissent sur roche de magnete et sont de couleur de fer ; et les aultres croissent sur montaignes esquelles il y a mynieres d'or, et ceulz tirent sur couleur jaune. » Il faut remarquer le rapprochement que Mandeville établit entre « diamant » et « cristal », et entre « diamant » et « magnétite ».

## Rôle des énumérations de pierres :

La tradition biblique fixe deux ordres particuliers dans l'énumération des pierres :

Exode, XXVIII, 9-30

**sarde**  
**topaze**  
**émeraude**  
 rubis  
**saphir**  
**jaspe**  
 ligure

Apocalypse, XXI, 19-20

**jaspe**  
**saphir**  
 calcédoine  
**émeraude**  
 sardoine  
**sarde**  
**chrysolite**

20 — *Ibid.*, p. 64.

21 — Cité d'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 9136, f. 345b.

agate  
améthyste  
chrysolite  
onyx  
béryl

béryl  
topaze  
chrysoprase  
hyacinthe (= jagonce)  
améthyste

Sur les douze que comporte chaque liste, huit pierres sont communes à l'Exode et à l'Apocalypse.

L'ordre de l'Exode est suivi par *Sidrac*, le *Lapidaire Chrétien*, le *Lapidaire du roi Philippe*, celui de l'Apocalypse par le *Lapidaire apocalyptique* de Philippe de Thaun. La majorité des lapidaires adoptent, à la suite de Marbode, une disposition qui hésite entre un ordre alphabétique approximatif et un essai de classement logique.

Si certains poètes évoquent la présence de pierres précieuses sans en donner les noms, ainsi Chrétien pour le graal dans le *Conte du Graal* — et l'image est reprise, toujours sans nom de pierre, par Thomas de Saluces dans le *Chevalier errant* —, ainsi l'auteur d'*Athis et Prophilias*<sup>22</sup> qui évoque douze pierres bibliques sans les nommer davantage, de nombreux textes littéraires recourent à des énumérations de pierres pour enrichir un objet ou un décor. Le jardin de l'émir dans *Floire et Blancheflor* (v. 2013-2020)<sup>23</sup> est traversé par « uns flueves de paradis/ qui Eufrates est apelés » :

En icele eve de manieres  
truevë on precïeuses pieres ;  
saffirs i a et calcidoines,  
boines jagonses et sardoines,  
rubis et jaspes et cristaus  
et topasses et boins esmaus  
et autres que nomer ne sai,  
car pas o nomer nes ai.

Et le tombeau de Blancheflor (v. 651-662)<sup>24</sup> est un chef d'œuvre d'orfèvrerie :

De rices listes ert listee,  
de ciers esmaus avironee.  
Pieres i a qui vertus ont  
et molt grans miracles i font,  
jagonses, saffirs, calcedoines,  
et esmeraudes et sardoines,  
pelles, coraus et crisolites

22 — Voir note 1.

23 — Éd. J.-L. Leclanche, Paris, 1980, p. 70-71 (*CFMA*, 105).

24 — *Ibid.*, p. 36.

et diamans et ametites,  
 et ciers bericles et filates,  
 jaspes, topaces et acates.  
 Toute ert la tombe neelee,  
 de l'or d'Arrabe bien letree.

La mappemonde merveilleuse dans la tente du roi Œdipe dans le *Roman de Thèbes* (v. 4021-4030)<sup>25</sup> également :

Mapamonde fu si grant chose,  
 qui l'esgarde pas ne repose :  
 tant veit en mer et tant en terre,  
 en grant peine est de tot enquerre.  
 Esmeraudes, jaspes, sardones,  
 berils, sardes et calcedones  
 et jagonces et crisolites  
 et topaces et ametistes  
 ot tant en l'or, qui l'avironent,  
 contre soleil grant clarté donent.

Et la liste des pierres trouvées au fleuve de paradis dans la *Lettre du Prêtre Jean* (v. 233-246)<sup>26</sup> :

L'en en i trove pur verité  
 Riche gemes a grant plenté :  
 Emeroudes de grant vertu,  
 Safir provez e bien conu,  
 Echarbucles de grant clarté,  
 Topaces dunt avum a grant plenté,  
 Crisolites tut ensement,  
 Onicles, beriles mut largement,  
 Amatistes e les sardines  
 E mil autre de gemmes fines.  
 Jaspes i trovum e cristals,  
 Nicogerles e corals.

Et le célèbre décor intérieur de la chambre de beautés du *Roman de Troie* (v. 14631-14642, 14647-14650, 14657-14662)<sup>27</sup> :

En la chambre de Labastrie,  
 Ou l'ors d'Araibe reflambie,

25 — D'après *Le Roman de Thèbes*, éd. L. Constans, Paris, 1890, t. 1, p. 196-197 (SATF, 30).

26 — D'après *La Lettre du Prêtre Jean. Les versions en ancien français et en ancien occitan. Textes et commentaires*, éd. M. Gosman, Groningue, 1982, p. 125-126 [d'après le *Liber Niger* : manuscrit Dublin, Christ Church Cathedral].

27 — D'après *Le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure*, éd. L. Constans, Paris, 1906, t. 2, p. 374-376 (SATF, 50).

E les doze pieres gemcles  
 Que deus en eslit as plus beles,  
 Quant precioses les noma, —  
 Co fu safirs e sardina,  
 Topace, prasme, crisolite,  
 Maraude, beriz, ametiste,  
 Jaspe, rubis, chiere sardoine,  
 Charbocles clers e calcedoine, —  
 D'icestes ot de lonc, de lé,  
 En la Chambre mout grant plenté. (...)

De prasmes verz e de sardines  
 E de bones alemandines  
 Sont les vitres, e li chassiz  
 D'or d'Araibe tresgetez. (...)

Mais en la Chambre, es quatre angleaus,  
 Ot quatre pilers lons e beaus :  
 L'uns fu de leutre precios,  
 L'autre de jaspe vertuös ;  
 D'une oniche li tierz après  
 E li quarz fu d'un guagaté.

Dans cette description, il faut noter que Benoît de Sainte-Maure, évoquant les douze pierres bibliques (celles de l'apocalypse), en cite treize (l'hyacinthe est omise ; l'escarboucle est rajoutée, sauf si l'on considère qu'elle fait double emploi avec le rubis, qui, ajouté lui aussi, appartient à la tradition des pierres de l'exode) et dans un complet désordre. Et le trône d'Orgueilleuse, dans *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour* (v. 4155-4165)<sup>28</sup> est décrit ainsi :

Desoz un faudestuel fu mis,  
 Dont li pecol estoient d'or.  
 Les pierres valent un tresor,  
 Les jaspes et les diomicles, (= onyx ?)  
 Les topaces et les bericles,  
 Les jagonces, les esmeraudes  
 Et autres pierres meraudes.  
 N'est hom qui tant saiche descrire  
 Qui des pierres vos saiche dire  
 Les granz vertus ne les miracles.

L'allusion aux pouvoirs magiques des pierres, contenue dans les trois derniers vers (v. 4163-4165), n'est pas sans rappeler le prologue du

28 — Éd. crit. F.P. Sweetser, Genève-Paris, 1964, p. 263-264 (*TLF*, 112).

*Lapidaire du roi Philippe*<sup>29</sup> : « Cist livres nous devise des pierres naturax : ice qu'en dit la Bible (...) qui sot la force des pierres et des parolles, et ce que Eradés en dist. Moult furent plus apertes et vertuz et miracles, se ne fust la mescreance des genz ».

Aucune de ces énumérations « littéraires » ne respecte exactement l'ordre de l'exode, ni celui de l'apocalypse : l'influence de la tradition biblique sur les textes littéraires paraît, en ce domaine précis, des plus ténues.

### Identification des pierres au moyen des propriétés évoquées :

Le motif, traditionnel dans les chansons de geste, du don d'un anneau protecteur inclut le plus souvent la présence d'une pierre. Dans *Dieudonné de Hongrie* (v. 2353-2362)<sup>30</sup>, la princesse Dorame, fille du roi de Hongrie, offre un anneau à Philippe, fils du roi de France Charles le Chauve, qui s'est fait son champion :

Elle print .I. anel qui estoit d'or fin et cler,  
A une riche pierre qui moult fist a lœr.  
La vertus de la pierre fist a recommander  
Kar elle estoit tant digne — se puis pour voir conter —  
Qui le porte seur li il se puet bien venter  
Nul venins quel qu'i soit ne le puet enerber,  
Ni en yaue noier ne sen corps desperer  
Ne mauvais tesmoignage sus son corps controver.  
Le pierre ne poroit nulz hons trop aquater :  
Une fee le vaut ensement destiner.

La pierre ici n'est pas nommée et seules sont décrites ses « vertus ». Il pourrait d'agir d'une turquoise, si l'on rapproche les « vertus » citées de celles que mentionne la *Seconde Version en prose anglo-normande* (XXXVI)<sup>31</sup> : « Et si ne fera venins nul mal a celui qui le porte, ne de son cheval ne cherra ne en aigue ne noiera. », à l'exception des précisions relatives au cheval.

29 — D'après F. Hue, *Contribution à l'étude des lapidaires anonymes en prose française (fin du XIII<sup>e</sup>-fin du XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, thèse de l'Ecole nationale des Chartres, 1975, dactyl., p.162.

30 — Cité d'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 24372, f. 41, par D. Collomp, « Un anneau nuptial pas comme les autres », dans *De l'étranger à l'étrange ou la « conjointure » de la merveille (En hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt)*, Aix-en-Provence, 1988, p. 114 [111-125] (*Senefiance*, 25).

31 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 136.

Les « vertus » évoquées permettent donc parfois d'émettre une hypothèse sur la nature d'une pierre dont le nom n'est pas cité et dont aucun trait physique n'est mentionné.

C'est encore un anneau protecteur, mais orné d'un béryl, qui permettra au père de Blancandin de reconnaître son fils, dans *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour* (v. 3794-3806)<sup>32</sup>:

Et si vos di veraïement  
Que cest anel d'or me dona.  
Sire, connoistrez le ja ?  
La pierrè en est de berill ;  
Ge l'ai portee en maint perill.  
Bien sai qu'el a vertu si fort,  
Qu'ele garist home de mort  
Et de chartre, ce me dit on.  
Hom qui le port ne tient prison,  
Ne ne perdra goute de sanc  
De braz, de costé ne de flanc.  
Ne ja n'iert par arme entamez ;  
De moi est il bien esprouvez.

Paradoxalement, l'une des « vertus » attribuées au béryl — la délivrance des prisonniers — est une propriété traditionnelle du saphir selon l'ensemble des lapidaires, et en particulier le Lapidaire alphabétique (v. 1637-1642)<sup>33</sup> de Philippe de Thaun :

Ki ceste pere ad a baillir,  
Ja prisun nel purrad tenir.  
Ja n'ert si forte sereüre  
Ne chaaine ne liere  
Que il ne pusse depecer,  
Se il i volt ben atocher.

mais les « vertus » médicales de ce béryl sont à rapprocher de celles que mentionne le même *Lapidaire alphabétique* (v. 321-330)<sup>34</sup>:

Se hom ad les oilz chacios  
E pur sanc seient doleros,  
U d'une autre enferté  
Dum il se sente agravé,  
Enz en l'ewe la deit tribler,

32 — Éd. crit. F.P. Sweetser, Genève-Paris, 1964, p. 245-246 (*TLF*, 112).

33 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 257.

34 — *Ibid.*, p. 214.

E od cele se deit laveir ;  
 Senes guartrat del mal defors ;  
 U beive la pur mal del cors,  
 Ke ja nen avrat enferté,  
 U ele tost ne seit sané.

L'anneau nuptial d'*Aye d'Avignon* (v. 2005-2013)<sup>35</sup> permet à Aye, prisonnière du roi sarrasin Ganor, de se faire reconnaître de son mari, Garnier de Nanteuil :

Trait a .I. anelet dont i l'ot espousee,  
 Ou ot .II. riches (pierres) precioses et cleres,  
 Et la tierce y estoit qui ert vaillant e clere.  
 De paradis terrestre l'avoit on aportee ;  
 Tant(e) bonne aventure li avoit Diex donnee  
 Tout autresi estoit comme chose faec :  
 Fame qui l'ait o soi n'iert ja desvirginee  
 Par nul homme qui soit, si bien ne li agreee ;  
 En une verge d'or estoit bien seellee.

Les trois pierres, évoquées 2 et 1, ne sont pas nommées davantage et la troisième occupe sur l'anneau une place prépondérante en raison de son origine chrétienne et de sa « vertu » particulière.

Bestiaires et lapidaires autorisent un essai d'identification pour les pierres de cet anneau qui « d'ailleurs est une garantie contre le viol, non contre l'adultère »<sup>36</sup>. Les deux pierres qui forment manifestement un ensemble, pourraient être les « lapides igniferi » ou « turobolon » qui appartiennent à la tradition du *Physiologus* et des bestiaires (*Bestiaire* de Philippe de Thaun [v. 2843-2890] et *Bestiaire* de Guillaume Le Clerc [v. 351-398]) ; un seul des manuscrits du *Lapidaire du roi Philippe*<sup>37</sup> en garde le souvenir dans un article additionnel (article 42) : « Deus pierres sunt en mont de Orient, qui en griu sunt apelees turobolon : l'une est male, l'autre est femele. Quant ses .II. pierres sount a la feiz l'une loins de l'autre, si ne rendent point de clarté de flambe. Quant la femele est aproché du male, erraument rent fu si grant ke toutes les choses ardent, ke sunt en cele montaine. A cet ensample, vous home, fil Deu, ke en ceste vie estez, pernez vous garde e vus deseverez de la compaygne de femme, ke aprochemens n'esprenne aukune fiez en vus li Diablen fus, e ke il ne desgaste en vus les

35 — Éd. S.J. Borg, Genève, 1967, p. 228 (TLF, 134). Voir aussi : D. Collomp, *art. cit.*, p. 119.

36 — Selon J.-P. Martin, « Les aventures conjugales d'une héronne épique : Aye d'Avignon dans la tour d'Aufalern », dans *Amour, mariage et transgression au moyen âge, Actes du colloque des 24, 25, 26 et 27 mars 1983*, Göppingen, 1984, p. 291-300 (*Göppinger Arbeiten zur Germanistik*, 420).

37 — D'après F. Hue, *Contribution à l'étude des lapidaires anonymes...*, p. 205-206.

biens ke deu i ad mis, kar il sunt uns angles de Diablies, ke tut jours guerreient les justes, e ne mie taunt solement les seins homes, mes le femmes caastes». Ces deux pierres jumelles pourraient à bon droit figurer sur un anneau nuptial.

La troisième pierre, qui vient du paradis terrestre et préserve la virginité, évoque l'émeraude du *Lapidaire Chrétien* (v. 206-208 et 246-247)<sup>38</sup> :

En Syce, ou flun de Paradis,  
La sont esmeraudes trouvees  
les millors, les plus esprovees. (...)  
Ele vaut moult contre tempeste,  
Et contre home luxurieux.

mais la topaze permet aussi de lutter contre la luxure, d'après le *Lapidaire Chrétien* (v. 191-192)<sup>39</sup> :

Et mains luxurieux se tient  
Cil qui ceste pierre maintient.

et le balais d'après *Sidrac*<sup>40</sup> : « Balais oste home de vaine pensee et destorne et refroide home de grant luxure. »

Toutefois, la pierre qui sert d'épreuve à la virginité (mais qui ne paraît pas la défendre !) est le jais<sup>41</sup>, dont la *Première Version en Prose anglo-normande* (XV) dit : « Ele desfeit sorceries et charmes, et, si cume hom dit, esprovet virginitet. » et la *Seconde Version en Prose anglo-normande* (XXI) : « Homme ky porte cele pere cunoist ben femme virgine. »

L'identification de cette troisième pierre, la plus importante sur l'anneau d'*Aye d'Avignon*, reste mystérieuse : j'inclinerais cependant à y voir une émeraude en raison de la place attribuée à l'émeraude par Vénus lorsqu'elle conseille au poète d'offrir à sa dame une bague au chaton d'émeraude, dans le *Dit de la Panthere d'Amours* (v. 1247-1249 et 1305-1315)<sup>42</sup> de Nicole de Margival :

Mais qu'en l'anel ayt esmeraude,  
Car la pierre, c'est chose clere,  
Es aniax porte grant mistere. (...)  
Grace abundant a la personne  
Qui par amors l'a receüe,  
Et si esclarcit la veüe.  
Amans donques, qui l'esperance

38 — D'après L. Pannier, *ouvr. cit.*, p. 244-245.

39 — *Ibid.*, p. 243.

40 — D'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 1160, f. 103 d.

41 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 102 et 130-131.

42 — Éd. H.A. Todd, Paris, 1883, p. 47 et 49 (*SATF*, 17).

De l'esmeraude et la puissance  
 veult avoir, il doit estre vers,  
 C'est a dire qu'il ait devers  
 ceulz qui bien aiment bon corage,  
 Et si doit metre son usage  
 En ceulz ensuivre et congnoistre  
 Qui se peinent d'amors acroistre.

Le lais de *Melion* (v. 155-164, 170-172)<sup>43</sup> présente un autre cas d'anneau orné de deux pierres, mais ces pierres, l'une blanche, l'autre rouge, ont des effets antagonistes :

J'ai en ma main .I. tel anel,  
 ves le ci en mon doit manel ;  
 .II. pieres a ens el caston,  
 onques si faites ne vit on,  
 l'une est blanche, l'autre vermeille,  
 or en poés grant merveille :  
 de la blanche me toucerés  
 e sor mon chief le meterés,  
 qant jo serai despoilliés nus,  
 leus devenrai, grans e corsus. (...)  
 Il n'i auroit nul reconfort  
 se de l'autre touciés n'estoie ;  
 jamais nul jor hom ne seroie.

Ces deux pierres aux effets contraires ne rappellent pas les «lapides igniferi» ou «turobolon», dont elles n'ont pas les «vertus». Elles semblent plus proches de la tradition des deux pierres des chevaux, dont Aristote aurait conseillé l'emploi à Alexandre<sup>44</sup> : l'une faisant hennir les chevaux (l'ennemi devient ainsi aisément repérable), l'autre empêchant de hennir les chevaux de son propriétaire (qui peut donc attaquer son ennemi par surprise) : «Item, il sont aussi deux pierres precieuses de merveilleuse (v)eous, lesquelles pierres sont trouvees es lieux tenebreux, desquelles l'une est blanche et l'autre est rouge. (...) Les proprietes de ces pierres sont telles : se tu pens le pois d'une dragine a ung des chevaulx de ta compaignie, les chevaulx ne cesseront de hennir tant que tu le despendes. Et le operation de la blanche est au contraire, car se tu le pens a ung de tes chevaulx, aucuns d'iceulx ne henniront tant que tu l'aies ostee. Elles sont donc moult de grant pris pour fere et excerter embusches, et pour guerres et batailles.»

43 — D'après P. M. O'Hara Tobin, *Les lais anonymes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Edition critique de quelques lais bretons, Genève, 1976, p. 301-302 (*Publications romanes et françaises*, 143).

44 — Cité d'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 2017, f. 62 v<sup>o</sup> (XV<sup>e</sup> siècle).

Pierres du loup-garou ou pierres des chevaux, il s'agit là d'un détail fantastique, qu'il n'est pas possible de rattacher à un élément minéralogique précis.

Dans *Eneas* (vers additionnels)<sup>45</sup>, Lavine donne à Enée deux bagues, ornées chacune d'une pierre :

Lavine qui mult fu joieuse  
com fine loiaus amoureuse  
d'un safir et d'un diamantre  
fait present a son amant  
en .II. anelez afermez.  
Cist safir qui ci est fermez  
dist la pucelle a Maupriant.  
III. choses va senefiant  
roy chaste et loyauté (...)  
neis li haut dieu sont tot prest  
a li faire honnor ce me samble,  
et por ce li envoie ensamble  
o le safir .I. diamant  
que a vertu que li amant  
qui loyaument le garderont  
de touz perilz les garderont.

Le triple symbole du saphir est presque conforme à l'article du *Lapidaire du roi Philippe* (article 5)<sup>46</sup> : « Saphir est moult covenable pierre a doi de roi, et moult saintime et gracieuse de Dieu. (...) Et si dit le livre, que Diex conseille celui qui netement le porte, et fait sens avoir ; et moult se devroit deduire saintement qui si vertueuse pierre porte (...) », seule la loyauté n'est pas expressément citée. L'obligation « deduire saintement » du *Lapidaire du roi Philippe* est explicitée par la *Première Version en Prose anglo-normande* (III)<sup>47</sup> : « Mais ki la portet deit estre mult chastes ».

Le diamant est présenté comme assez proche de celui de la *Première Version en vers français* (v. 83-86)<sup>48</sup> :

Ki la porte, ja n'ert malmis  
Par nul de ses inimis.  
En or deit estre ou en argent  
E gardee honestement.

45 — Cité d'après le manuscrit *D* dans *Eneas, roman du XII<sup>e</sup> siècle*, éd J.-J. Salverda de Grave, Paris, 1929, t. 2, p. 242 (*CFMA*, 62).

46 — D'après F. Hue, *Contribution à l'étude des lapidaires anonymes...*, p. 171 et 173.

47 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 98.

48 — *Ibid.*, p. 31.

## Une pierre désignée par une propriété unique : l'escarboucle :

L'escarboucle<sup>49</sup> est toujours censée montrer le chemin durant la nuit (superstition très ancienne que partageait déjà saint Augustin), comme celle qui orne le heaume de Raoul, le héros de *Raoul de Cambrai* (v. 483-485)<sup>50</sup> :

En icel elme ot .I. nazel d'or fin ;  
.I. escarboucle i ot mis enterin,  
par nuit obscure en voit on le chemin.

et celle qui est au sommet du heaume de Clarion de Vaudune, seigneur de Barbastre, qui s'apprête à servir de guide aux Francs contre les Sarrazins, dans le *Siège de Barbastre* (v. 943-949)<sup>51</sup> :

L'iaume lacié el chief, qui est a or jumé ;  
De fin or est li cercles entor l'iaume jémé,  
Les pierres qui enz furent valoient deus citez  
Sanz l'escharboucle ardant qui en son fu fermez,  
Qui resplant et reluit et done tel clartez :  
Bien en porroit conduire certes deus mil armez.

Elle peut aussi servir d'éclairage intérieur, voire de veilleuse de nuit (facilitant la surveillance par un espion), dans la chambre occupée par Charlemagne et les douze pairs au palais du roi Huon de Constantinople, dans le *Voyage de Charlemagne a Jerusalem et a Constantinople* (v. 421-424 et 442-443)<sup>52</sup> :

Le rei tint par la main, en cambre les menat,  
Volue, peinte a flurs, a peres de cristal.  
Une escarbuncle i luist e cler refflambeat,  
Confite en une estache del tens le rei Golias. (...)  
E li carbuncles art, que bien poet hom veër  
Cume en mai en estet, quant soleil esclarcist.

Enfin, elle ajoute à la splendeur du cercle d'or que porte Richesse sur ses tresses dans le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris (v. 1095-1102)<sup>53</sup> :

49 — Voir A.R. Harden, « The Carbuncle in Medieval Literature », dans *Romance Notes*, t. 2 (1960), p. 58-62, et T. Miguet, « L'escarboucle médiévale, pierre de lumière », dans *Mar-che Romane*, t. 29 (1979), p. 37-60.

50 — Éd. P. Meyer et A. Longnon, Paris, 1882, p. 14 (*SATF*, 16).

51 — Éd. J.-L. Perrier, Paris, 1926, p. 30-31 (*CFMA*, 54).

52 — Éd. P. Aebischer, Genève, 1965, p. 56 et 58 (*TLF*, 115).

53 — Éd. F. Lecoy, Paris, 1965, t. 1, p. 34 (*CFMA*, 92).

Rubiz i ot, saphirs, jagonces,  
 esmeraudes plus de deus onces;  
 mes devant ot el cercle asise  
 une escharbocle par mestrise,  
 et la pierre si clere estoit  
 que maintenant qu'il anuitoit  
 l'en s'en veoit bien au besoig  
 conduire d'une liue loig.

Chrétien de Troyes s'en sert, dans *Cligès* (v. 2709-2711)<sup>54</sup>, pour donner une idée de la lumineuse beauté de Fénice, qui surmonte en éclat quatre escarboucles :

Et la luors de sa biauté  
 Rant el palés plus grant clarté  
 Ne feïssent quatre escarboncle.

L'écu forgé par Vulcain, à la demande de Vénus, pour Enée dans *Eneas* (v. 4457-4466)<sup>55</sup> en porte une :

D'or fu toz li escuz orlez,  
 de trois bandes parmi listez  
 o molt soltiz antailleüre  
 et o molt bone anleveüre;  
 pierres i ot par lous asises,  
 et bons esmaus a entremises;  
 d'un vert topace fu la bocle,  
 sus an l'or ot un escharbocle,  
 qui par nuit gitot tel clarté  
 com se ce fust un jor d'esté.

Ce qui est conforme au texte de la *Première Version Française en vers* (v. 519-522)<sup>56</sup> de Marbode :

Scherbuncles gette de sei rais;  
 Plus ardant pierre n'i a mais:  
 De sa clarté la nuit resplent,  
 Mais le jour n'en fera neient.

Mais aucun de ces textes littéraires ne mentionne de couleur pour l'escarboucle. Certains lapidaires, notamment Marbode et la plupart de ses traductions en vers et en prose, ne possèdent pas d'article pour le rubis (au contraire des lapidaires plus récents, comme le *Lapidaire du roi Philippe* et le *Lapidaire* attribué à Jean de Mandeville, qui ont

54 — Éd. A. Micha, Paris, 1957, p. 83 (*CFMA*, 84).

55 — Éd. J.-J. Salverda de Grave, Paris, 1964, t. 1, p. 136 (*CFMA*, 44).

56 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 49.

deux articles distincts pour le rubis et l'escarboucle), mais seulement un article «carbunculus», ce qui tendrait à identifier l'escarboucle avec un rubis et à donner à l'escarboucle, en sus de son extraordinaire luminosité, la couleur rouge. Cette hypothèse peut être fortifiée par la *Seconde Version en Prose anglo-normande* (XV) et la *Troisième Version en Prose anglo-normande* (I) qui donnent au rubis le double titre de «carbunculus» et de «ruby».

En revanche, le qualificatif de «vert» pour la topaze, dans *Eneas*, est tout à fait étonnant, si l'on admet que la topaze passe pour être jaune (du jaune d'or au jaune pâle); ainsi le *Lapidaire apocalyptique* (v. 174-177)<sup>57</sup> de Philippe de Thaun rapporte :

Topaciūs ad deus culurs,  
E si ad en sey granz valurs;  
L'un est cume or esmeré,  
L'autre est de cerine clarté.

## Emploi de la propriété traditionnelle d'une pierre nommée :

Dans la *Lettre du Prêtre Jean* (v. 739-746)<sup>58</sup>, le saphir apparaît comme le symbole de la chasteté :

Nostre lit est fet de saphir;  
En nule autre ne voil dormir  
Par la vertu ke (ele) ad de chasté,  
Kar bien est veir, tut est prové:  
Ke gist en lit de saphir fet,  
Dormir purra trestut a dreit,  
N'avera la nuit temptaciun  
Ne a lui ne vendra polliciun.

ce qui est en accord avec le texte de tous les lapidaires français, en particulier la *Première Version en vers français* (v. 203-204)<sup>59</sup> :

Porter se volt mult chiestement  
E garder mult honestement.

57 — *Ibid.*, p. 271.

58 — Éd. M. Gosman, Groningue, 1982, p. 134-135 [d'après le *Liber Niger* : manuscrit Dublin, Christ Church Cathedral].

59 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 35.

## La symbolique d'une association de pierres :

Des pierres figurent dans la célèbre description du cor, « héros » éponyme du *Lai du cor* (v. 39-51)<sup>60</sup>, cette « corne à boire » qui dénonce les infidélités féminines, car un mari trompé ne peut arriver à boire avec ce cor sans renverser le vin :

En sa main tent un cor  
A quatre bendes de or.  
Li corn estoit de iveure  
Entaillez de trifure.  
Peres .i. out assisses  
Q'en le or furent mises :  
Bericles et sardoines  
E riches calcedoines.  
Il fu fest de ollifaunt :  
Ounkes ne vi si graunt,  
Ne si fort ne si bel.  
Desus out un anel  
Neelé ad ar gent.

Si « ollifaunt » désigne ici sans contestation l'ivoire, le béryl a la réputation d'entretenir l'amour, comme le résume la *Seconde Version en prose anglo-normande* (XXII)<sup>61</sup> : « Le beril nurist amur entre homme et femme, et fet celui honorer ky le porte », en particulier l'amour conjugal, comme le précise le *Lapidaire* (article 21)<sup>62</sup> attribué à Jean de Mandeville : « Il conferme amour entre mary et femme ». De là sa présence indispensable sur le cor. La sardoine est censée apaiser la colère et la luxure masculine, selon la *Seconde Version en prose anglo-normande* (VIII)<sup>63</sup> : « Il atempre home irrus et fet homme ben reposer de nuyt, et rent homme simple et chaste et vercundeus » et la calcédoine passe pour la pierre de l'éloquence, selon la *Seconde Version en prose anglo-normande* (IX)<sup>64</sup> : « Il rent celui ky le porte ben parlaunt et plein de grant eloquence ; et si il ad a pleider et il le mustre a sun adversaire, mult luy aide a sa cause veintre. Et ky porte l'onicle et le sardoine et le caucedoine ensemble, mult rendent homme ben enteché. » La symbolique minéralogique du cor repose donc sur des bases sûres, mais on est en droit de s'étonner de l'absence de la « pierre de tou-

60 — Cité d'après *Le Lai du cor, restitution critique* par F. Wulff, Lund-Paris, 1888.

61 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 131.

62 — Cité d'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 9136, f. 349 d.

63 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 123-124.

64 — *Ibid.*, p. 124.

che» habituelle de l'infidélité féminine : la magnétite, selon ce que précise la *Première Version en Prose anglo-normande* (XVI)<sup>65</sup> : «e bien est seut que cil ki vult saveir si sa femme est avulture u nun, metet la magnete suz le chief sa femme quant ele dormirat ; e si ele est chaste, ele le beiserat en dormant, et si ele est avulture, elle charrat del lit issi cume hum la butast de sa main ; et ceo est par une odor que la pierre dunet. » Il est vrai que la femme n'est pas amenée à boire avec le cor et que la magnétite, moins belle, est beaucoup moins prestigieuse que le béryl, la sardoine ou la calcédoine, toutes trois appartenant à la tradition des pierres bibliques.

### **Confusion possible entre pierres : aimant-diamant, améthyste-hématite :**

L'emploi simultané du nom d'une pierre et de sa (ou ses) «vertu» caractéristique peut amener des confusions inattendues et donner naissance à des sortes de «pierres hybrides».

La propriété spécifique de l'aimant est connue et largement utilisée : Gui de Bourgogne (v. 1709-1713)<sup>66</sup> et ses compagnons craignent de rencontrer des difficultés pour passer en armes la rivière de Montorgueil qui charrie des aimants :

«Voire», dist l'enfés Guis, «Je suis mult esfraz  
que nos ne savons mie ces ev[e]s trespasser ;  
la pierre d'aymant fait mult a redoter  
que nos haubers avons vestus et andosse,  
que nos ne poons mie a Huidelon parler. (...)»

Guillaume de Lorris fait, dans le *Roman de la Rose*, le portrait de Largesse (v. 1157-1160)<sup>67</sup> qui attire les cœurs avec de l'or et de l'argent :

Con la pierre de l'aïmant  
tret a soi le fer soutiment,  
ausi atret le cuer des genz  
li ors qu'en done, et li argenz.

Mais à l'aimant (nom employé tantôt pour le véritable aimant ou magnétite, tantôt pour le diamant) est encore attribuée une dureté extrême : ainsi Guillaume de Lorris, dans le *Roman de la Rose* (v.

65 — *Ibid.*, p. 102.

66 — D'après *Gui de Bourgogne, chanson de geste*, éd. H. Latour, Paris, thèse de l'Ecole des Chartes, 1976, dactyl.

67 — Éd. F. Lecoy, Paris, 1965, t. 1, p. 36 (CFMA, 92).

3824-3827)<sup>68</sup>, précise la composition du mur de la tour centrale du château fort élevé par Jalousie pour enfermer Bel Accueil :

La pierre est de roche naïve  
de quoi l'en fist le fondement,  
si est dure come amant.

et le portail du château de la « vieille à l'énigme » dans le *Roman de Thèbes* (Appendice I, ms. S)<sup>69</sup> :

Une pierre ot sur le portal,  
onques mais hom ne vit ital,  
qâr uns enfés de quatorze anz  
le defendreit de mil jaianz ;  
et desoz est le pavement  
tout entaillié a fin argent.  
D'esmals et de bericles cler  
si ot entor trente pilers ;  
el maistre pan, qe fu davant,  
ot quatre pierre d'adamant.

dans lequel la première pierre n'est pas nommée (elle est d'une force exceptionnelle) et les quatre dernières sont bien des diamants.

La réunion, sous le seul nom d'aimant, des propriétés du diamant (= adamas) et du magnétisme de l'aimant a déjà été évoquée dans le cas du *Physiologus* et des bestiaires contenant des articles minéralogiques (voir plus haut) ; elle apparaît dans de nombreux lapidaires : la *Première Version en Prose anglo-normande*, la *Seconde Version en Prose anglo-normande*, le *Lapidaire de Cambridge*, le *Lapidaire de Berne*. En revanche, possèdent un article diamant seul : la *Première Version en vers français* et les autres fragments en vers traduits de Marbode, le *Lapidaire Apocalyptique* de Philippe de Thaun, le *Lapidaire Chrétien*, le *Lapidaire* attribué à Jean de Mandeville ; traitent de l'aimant seul : le *Lapidaire alphabétique* de Philippe de Thaun, la *Troisième Version en Prose anglo-normande*. Le *Lapidaire du roi Philippe* possède un diamant (article 17) et, dans ses articles additionnels, un aimant-diamant (article 21). Dans le *Breviari d'amor* (v. 5909-5912)<sup>70</sup>, Matfré Ermengaud distingue bien les deux pierres et nous indique la source possible de la confusion entre elles :

E la vertutz del diaman  
tot la vigor al aziman,

68 — *Ibid.*, p. 117.

69 — D'après *Le Roman de Thèbes*, éd. L. Constans, Paris, 1890, t. 2, p. 8 (SATF, 30).

70 — Éd. P.T. Ricketts, Leiden, 1980, t. 2, p. 284 (*Association Internationale d'Etudes Occitanes*, 4).

quar domentre que de sus l'er  
non a poder que tire fer.

conformément aux *Etymologiae* (XVI, XIII, 2-3) d'Isidore ; il faut noter que les encyclopédies latines — et parmi elles les *Etymologiae* — distinguent nettement les deux pierres. Albert le Grand<sup>71</sup> (*De Mineralibus*, II, I, vers 1265) rectifiait ainsi cette erreur déjà ancienne à propos du diamant : « Non trahit autem ferrum, eo quod sit proprius locus generationis ejus, ut quidam mendose dixerunt. »

De cette confusion devenue classique, il faut en rapprocher une autre, rare puisqu'elle ne figure, à ma connaissance, que dans un seul exemple littéraire.

L'améthyste, habituellement réputée guérir ou empêcher l'ivresse, selon la *Seconde Version en Prose anglo-normande* (XIV)<sup>72</sup> : « Mult est de grant confort cuntre iveresce », semble arrêter les hémorragies : elle est utilisée pour soigner un chevalier blessé dans la *Continuation de Perceval* de Gerbert de Montreuil (v. 7490-7494)<sup>73</sup> :

Une plaie ot qui li escrive  
Cil el costé dont ot doutance,  
Mais la damoisele l'estanche  
D'une ametiste et puis le bende  
Tres par mi les flans d'une bende.

Il doit y avoir eu confusion avec l'hématite (ou pierre de sang), que la *Première Version en Prose anglo-normande* (XXVI)<sup>74</sup> décrit ainsi : « Ematites ad num de sanc. Naturelement est confortative. (...) Ki la limet a la cuz od le jus de la ruge pume u od ewe, e le dunet a celui ki escrachet sanc ; et ad malauns saner est bone et restreint flurs a femme quant ele trop en ad. Ele osted char ki surcreist en plaie et estanchet meneisun (...) ».

## La couleur blanche :

Dans les textes littéraires, la couleur de la pierre se rencontre fort peu, si l'on excepte le cas particulier de l'escarboucle et celui de la topaze « verte ». Or une couleur est fréquemment associée à des « pierres » : le blanc.

71 — D'après *Albertus Magnus, Opera omnia*, éd. Borgnet, Paris, 1890, t. 5, p. 30-31.

72 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 126.

73 — Éd. M. Williams, Paris, 1925, t. 2, p. 19 (*CFMA*, 50).

74 — D'après P. Studer et J. Evans, *ouvr. cit.*, p. 105.

En raison de son origine « glaciale », le cristal<sup>75</sup> [de roche] passe à la fois pour translucide et blanc. Le cristal devient ainsi la « pierre de touche » de la blancheur de la robe d'un cheval : celui de Balant, messenger du roi sarrazin Agolant, dans *Aspremont* (v. 2689-2690)<sup>76</sup> :

Amener fait Balans son bon ceval  
qui plus est blans que soit nois ne cristal.

Et aussi de la blancheur du visage du héros de Gui de Bourgogne (v. 2203)<sup>77</sup> :

Et ot la char plus blanche que argent ne cristal.

Et encore de la pâleur du visage de la dame de la Fontaine dans *Yvain* de Chrétien de Troyes (v. 1486-1487)<sup>78</sup> :

Et nus cristauz ne nule glace  
n'est si clere ne si polie.

Mais aussi de la clarté du visage de Narcisse, tel que le modèle Cupidon dans *Narcisus* (v. 77-79)<sup>79</sup> :

Puis fist le nes et puis le face  
Clere plus que cristaus ne glace.  
Les dens fist blanches comme nois.

La clarté de cristal du visage s'oppose ici à la blancheur de la dentition (comme neige) : on reste dans un univers blanc sous différentes nuances.

Toutefois la blancheur est le plus souvent l'apanage de l'ivoire, comme il est précisé par l'auteur du *Roman de Thèbes* (v. 3833-3840)<sup>80</sup> pour le harnais du palefroi de Jocaste :

Le frein ot precios et gent,  
Les renes sont de fil d'argent,  
la cheveaille de fin or :  
les pierres valent un tensor.  
D'un blanc ivuere fu la sele  
et d'un brun paille la sorsele,  
et li estreu et la peaigne  
sont tuit massiz de l'or d'Espagne.

75 — Voir la note 16.

76 — Éd. L. Brandin, Paris, 2<sup>e</sup> éd. 1923, t. 1, p. 87 (*CFMA*, 19).

77 — D'après *Gui de Bourgogne, chanson de geste*, éd. H. Latour, Paris, thèse de l'Ecole des Chartes, 1976, dactyl.

78 — Éd. M. Roques, Paris, 1964, p. 46 (*CFMA*, 89).

79 — D'après *Narcisus, poème du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. M.M. Pelan et N.C.W. Spence, Paris, 1964 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 147).

80 — D'après *Le Roman de Thèbes*, éd. L. Constans, Paris, 1890, t. 1, p. 187-188 (*SATF*, 30).

Blanche encore la lance d'ivoire de Lancelot, le principal héros des *Merveilles de Rigomer* de Jean (v. 5371-5373)<sup>81</sup> :

Et une lance li aporte,  
Qui grosse fu et roide et forte,  
s'estoit toute d'ivoire blanche.

Et blanc aussi le front de Blanchefflor dans le *Conte du Graal* (1813-1816)<sup>82</sup> :

Le front ot blanc et haut et plain  
com se il fust ovrez de main,  
que de main d'ome l'uevre fust  
de pierre ou d'ivoire ou de fust.

## Nuances du marbre :

Le marbre, matériau par excellence de la construction et de la décoration murale, constitue un élément essentiel du merveilleux architectural. « Dans les textes littéraires, si le marbre apparaît comme le rappel constant d'une majesté romaine disparue mais dont les traces alimentent une durable nostalgie, il est aussi l'emblème d'une beauté et d'une grandeur qui irradient à partir de sa simple énonciation », comme l'écrivent A. Labbé et B. Ribémont<sup>83</sup>. Reconnu par les encyclopédies, dès les *Etymologiae* d'Isidore, comme la plus noble des pierres, mais le plus souvent absent des lapidaires, le marbre, référence littéraire obligée à l'Antiquité, paraît bénéficier d'un statut spécial dans la mesure où il connaît parfois des nuances dans les poèmes épiques : dans *Girart de Roussillon*<sup>84</sup>, on trouve, à côté de « marbre » et de « marbrin », le « marbre bis » (v. 354 et 7963), le « marbre blau » (v. 7194), le « marbre creuc, blanc e vermeil » (v. 3544) et la description de la chambre de Girart, réfugié en Avignon, (v. 1128-1132) est assez caractéristique de l'utilisation conjointe du marbre, du liais et de la sardoine :

81 — Éd. W. Foerster, Dresden, 1908, t. 1, p. 155 (*Gesellschaft für romanische Literatur*, 19).

82 — Éd. F. Lecoy, Paris, 1975, p. 60 (*CFMA*, 100).

83 — Voir : A. Labbé et B. Ribémont, « Marbrin, musec, metau : marbres et mosaïques dans Girart de Roussillon », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n°8 (1991), p. 14 [11-28]. Il m'est agréable de remercier ici B. Ribémont qui m'a aimablement communiqué le texte de cet article.

84 — Éd. W.M. Hackett, Paris, 1953, t. 1-2, p. 21, 53, 155, 324 et 357 (*SATF*, 86). Voir aussi : A. Labbé, « Couleurs et lumières du palais dans Girart de Roussillon », dans *Les Couleurs au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1988, p. 173-200 (*Senefiance*, 24).

En une cambre vielle pointe a lioine,  
 Dunt sunt li capitel vermel serdoine,  
 Li pilar de liois e li coloine ;  
 Li caire e li estel furent marmoine,  
 Bien entaillat a l'obre de Salemoine.

Dans la *Mort Aymeri*<sup>85</sup>, il est question de « marbre listé » (v. 1434), de « marbre blanc » (v. 2728 et 3369), de « fin marbre luisant » (v. 3895 et 4098) et de « vert marbre listé » (v. 4101). Sans être ici décrit au sens strict, le marbre — pierre par excellence — se voit doter de précisions relatives à sa couleur et à son grain, références possibles à la polychromie des mosaïques antiques et médiévales.

## Hiérarchie entre les pierres :

Poètes et romanciers tendent à introduire entre les minéraux une sorte de hiérarchie relative. Ce classement peut prendre deux formes différentes : soit une comparaison entre différentes pierres, soit l'emploi d'une épithète laudative pour qualifier telle ou telle pierre.

La hiérarchie entre les pierres reflète et magnifie celle des vertus morales : ainsi la réponse de Perceval à Blancheflor après leur mariage dans la *Continuation de Perceval* (v. 6844-6850)<sup>86</sup> :

Car si come je croi et pense  
 Que la virginitez tot passe,  
 Tout autresi con la topasse  
 Vaut mieus que ne fait le cristal  
 Et li ors fins mius de metal,  
 Aussi passe virginitez  
 Et molt est bone casteez.

La topaze serait-elle plus prisée au Moyen Age que le cristal de roche ?

Témoin de la valeur attachée par Lancelot aux cheveux de Guenièvre restés sur son peigne d'ivoire, le mépris du héros du *Chevalier de la charrette* (v. 1470-1471)<sup>87</sup> pour tout autre bien, en particulier un char chargé d'émeraudes et — vraisemblablement — de rubis :

N'en preïst pas chargé un char  
 d'esmeraudes ne d'escharboucles.

donc de pierres auxquelles est attribuée la plus grande valeur.

85 — Éd. J. Couraye du Parc, Paris, 1884, p. 62, 118, 145, 166 et 174 (*SATF*, 19).

86 — Éd. M. Williams, Paris, 1922, t. 1, p. 210 (*CFMA*, 28).

87 — Éd. M. Roques, Paris, 1963, p. 45 (*CFMA*, 86).

De même, le *Lapidaire* de Jean de Mandeville se fait, à l'article « turquois » (article 97)<sup>88</sup>, l'écho d'une tradition orientale selon laquelle la turquoise aurait plus de valeur pour un homme de guerre que le diamant : « Et dient les Indoïs et les aultres orientaulz que icelle pierre vault plus en bataille et mieulz garde l'omme de mort que la pierre du dyament. Et afferment ce avoir par plusieurs fois prouvé, car moult de fois ont trouvés bleschiés et malmenez en bataille ceulz qui avoient les diamans en leurs dois, mais ilz n'ont mie veu nul homme blechié ne malmené qui le vray turquois portast en son doy. »

A ces comparaisons entre pierres s'oppose l'emploi fréquent d'épithètes laudatives. Ainsi parmi les pierres de couleurs qui ornent un bien curieux hanap d'or, celui que Gerbert fait fabriquer avec le crâne du vieux Fromont, dans le dessein d'y faire boire le fils de Fromont, Fromondin, dans *Gerbert de Metz* (v. 12822-12827)<sup>89</sup> :

Li hanepiers sera en l'or asis  
Si soztiment que nuz hom qui soit vis  
Ne s'aperçoive que l'en i ait rien mis ;  
Et d'esmeraudes et de riches safirz  
Et de jagonces, de pierres, de rubis  
Soit aornez li ors qui sera mis.

le saphir est dit riche, et, dans cette énumération colorée, le mot « pierres » choque : sans doute est-il là pour compléter le vers.

Des pierres assez semblables composent le décor de deux « barisiaux » conquis de haute lutte par Perceval dans la *Continuation de Perceval* (v. 5896-5905)<sup>90</sup> :

Ainz est de deus rubins tailliez  
Riches, trop bien appareilliez.  
Et li oiël des deus barissaus,  
Dont chascuns est riches et biaux,  
Furent de deus riches sardoines ;  
Esmeraudes et carsidoines,  
Saphirs, dyamans et topaches  
Ot molt assis en poi d'espasces  
Es cercles d'or et es colers.

De l'autel de la Vierge, orné de rubis, d'émeraudes et de saphirs, dans *Joufrois de Poitiers* (v. 376-379)<sup>91</sup> :

88 — Cité d'après le manuscrit Paris, Bibl. nat., fr. 9136, f. 361b-361c.

89 — Éd. P. Taylor, Namur-Louvain-Lille, 1952, p. 344 (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Namur*, 11).

90 — Éd. M. Williams, Paris, 1925, t. 1, p. 181 (*CFMA*, 28).

91 — Éd. P.B. Fay et J.L. Grigsby, Genève, 1972, p. 88 (*TLF*, 183).

Si n'i ot pas aigue ne vin,  
 Mais besanz d'or et bones pieres,  
 Rubis et esmeraudes chieres  
 Et autres qui saphirs o[n]t non.

il faut rapprocher la formule de Colin Muset<sup>92</sup> dans la pièce « Sospri sui d'une amorette » :

Saphirs, rubis ot encor  
 et mainte esmeraude bele.

Les qualificatifs laudatifs « bele », « bone », « chiere », « riche » paraissent pouvoir s'appliquer indifféremment à toute pierre (saphir, rubis, sardoine, émeraude...) pour les besoins de la métrique : cette forme de hiérarchisation, toute d'apparence, est donc trompeuse.

Au terme de ce rapide examen, la description de la « pierre précieuse » apparaît très logiquement comme dépendant du type de texte où on la trouve. Les lapidaires, suivis par les encyclopédies et ceux des bestiaires qui contiennent des mentions minéralogiques, traitent « à fond » leur sujet et donnent le maximum de détails sur la pierre, parfois même sans souci des contradictions ou des répétitions (Vincent de Beauvais en particulier). En revanche, les textes littéraires peuvent :

- soit indiquer les « vertus » de la pierre sans la nommer, ni mentionner ses caractéristiques physiques, dont la couleur (d'où une identification très délicate),
- soit nommer la pierre et l'accompagner d'un qualificatif élogieux (souvent imposé semble-t-il par la métrique), ou d'une précision de couleur (parfois déroutante), ou de sa « vertu » principale (parfois inattendue),
- soit énumérer sèchement (et sans aucune précision minéralogique ou symbolique) une série de pierres afin de valoriser un objet, un décor.

Une grande question reste posée : comment déterminer quel lapidaire ou quelle famille de lapidaires ou quelle encyclopédie a inspiré tel poète et tel romancier ? « Il ne s'agit pas, bien entendu, de prétendre qu'il y ait eu lecture directe ou systématique de tels ouvrages [lapidaires et encyclopédies] par nos poètes mais de considérer, *a posteriori*, ces œuvres comme vecteurs privilégiés d'une connaissance qui contribue à la formation d'un réservoir d'images et de concepts marquant en profondeur l'écriture poétique », selon la formule d'A. Labbé

92 — D'après *Les Chansons de Colin Muset*, éd. J. Bédier et J. Beck, Paris, 1912, Pièce III, strophe 3, v. 15-16 (CFMA, 7).

et B. Ribémont<sup>93</sup>. Les notations littéraires relatives au règne minéral nous semblent, dans leur grande majorité, fort réduites ou conventionnelles : l'établissement d'une sorte de répertoire des caractéristiques et des propriétés, tant réelles que supposées, des pierres permettrait-il d'avancer dans la recherche ?

Il faut également rappeler, à un moment où l'étude de la symbolique des couleurs connaît un vif essor<sup>94</sup>, que, contrairement à ce qui est décrit dans les lapidaires et les encyclopédies, dans les textes littéraires l'idée de pierre paraît contenir en elle-même la notion de couleur sans qu'il soit besoin (exception faite du cristal, de l'ivoire et du marbre) de la préciser. Les rapports entre pierre et couleur dans les œuvres littéraires restent à étudier.

Françoise FERY-HUE

93 — Dans A. Labbé et B. Ribémont, *art. cit.*, p. 14.

94 — Voir en particulier le recueil d'articles : *Les Couleurs au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1988 (*Senefiance*, 24) et le récent ouvrage de M. Pastoureau, *Dictionnaire des couleurs de notre temps, Symbolique et société*, Paris, 1992 (bibliographie : p. 216-221).